

Un service public accessible, l'État à votre écoute



Monsieur Jean-Marie CAILLAUD

Préfet de l'Oise

Le préfet incarne le Gouvernement. Il est garant de la sécurité et du respect de la loi par les collectivités.

Vous avez une question ? Vous avez une idée ? Le préfet vous répond.

Thèmes précis sur lesquels le préfet peut vous répondre :

- LA SÉCURITÉ

violences intrafamiliales, incivilités, cambriolages, rodées, sécurité routière, ...

En cas d'urgence, appeler les forces de l'ordre en composant le 17.

- LA SÉCURITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

harcèlement, ...

- LES SERVICES PUBLICS

accessibilité numérique, accessibilité des services publics, ...

- L'ENVIRONNEMENT

gestion de l'eau, politiques agricoles, urbanisme, ...

- LES ENTREPRISES

demandes de subventions, fraudes, signalement d'insalubrité ou de travail illégal, ...

- LE SOCIAL

logements insalubres, logement social, contrats aidés, ...

- LA DÉLIVRANCE DES TITRES

Passeports, permis de conduire, ...

Vous pouvez aussi contacter votre commune pour tout accompagnement social.

Le préfet travaille en collaboration avec 11 partenaires publics (la CAF, la Banque de France, les services des finances publiques...). Si vous souhaitez le contacter sur ces sujets, il assurera la mise en relation.

Vous pouvez aussi nous écrire sur le site internet de l'État dans l'Oise ->



Les 35 espaces France services disponibles dans l'Oise vous accompagnent pour faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu (retrouvez la liste complète et leurs coordonnées sur le site de l'État dans l'Oise).

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et adresse mail ou postale si vous souhaitez une réponse.